

A.S.A



Arrêté fixant la liste des circonscriptions de police bénéficiaires de l'A.S.A, **limité à 161 circonscriptions**. **Exclusion** de plusieurs dizaines de directions, circonscriptions et autres services spécialisés et donc de **plusieurs milliers de collègues** de cet avantage.

Suite aux nombreuses interventions malheureusement désordonnées des organisations syndicales, l'administration tente de revoir sa copie. Mais ne rêvons pas ... cela sera un rattrapage au compte-gouttes pour quelques services, excluant définitivement les autres.

PRIME DE FIDELISATION



Et pour quelques euros de plus ...

Et pour calmer les esprits rebelles, l'administration propose quelques miettes que devront se partager les services parisiens exclus du dispositif A.S.A en élargissant timidement le système des primes de fidélisation.

Encore une fois, ne rêvons pas ... cela ne sera pas à la hauteur de la perte de l'A.S.A !

La CFTC-POLICE exige une véritable négociation sur l'attribution de l'A.S.A afin que des milliers de collègues travaillant dans des conditions difficiles ne soient pas exclus de ce dispositif.